

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 19 ANNÉES FORME 38 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX
13, QUAI VOLTAIRE

20^e Année. N^o 992 — 15 Avril 1876

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. E. HUBERT.



LA SEMAINE SAÏNTE. — Coutumes de la Touraine. — La quête des œufs de Pâques, par les enfants de chœur d'un village.

(De-sin de M. Ferdinandus.)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : La semaine sainte; — les événements de Bosnie (Herzégovine); — les fêtes de la Paix à Madrid et à Barcelone; — les baptistes; — la fin du voyage du prince de Galles aux Indes. — Correspondance américaine. — Courrier du palais, par Petit-Jean. — Théâtres, par Ch. Monselet. — Chronique musicale, par A. de Lasalle. — Memento. — Solutions d'échecs et de rébus.

GRAVURES : Quête des œufs de Pâques. — La ville Gatsko et le passage d'un convoi sur la Drina, en Bosnie. — Les fêtes de la Paix à Madrid et à Barcelone. — Le printemps à Montmartre. — *Le Christ mort* de Rubens. — Baptême de baptistes à Paris. — Résumé du voyage du prince de Galles. — *La Sirène*, groupe de M. Aubé. — Echecs et rébus.

COURRIER DE PARIS

Il fallait s'y attendre.

Tous les faiseurs de projets, tous les rêveurs d'utopies, tous les chercheurs d'excentricités, se sont mis à la besogne sur la simple annonce de l'Exposition universelle.

Que de projets, mon Dieu ! que de projets !

Tout d'abord, la question que se sont posée les inventeurs de combinaisons a été relative au choix de l'emplacement. Le plus singulier de tous les plans était certainement celui d'un ingénieur qui proposait de couvrir d'une toiture en verre tout le jardin des Tuileries, toute la place de la Concorde et les Champs-Élysées jusqu'au rond-point.

Vainement on lui objectait que les Parisiens seraient ainsi privés de leur promenade favorite. Ils se promèneraient dans l'Exposition, cela devrait leur suffire.

Un second arrangeur avait choisi le bois de Boulogne pour le mutiler à son aise. Il absorbait le champ de courses tout entier avec les prairies environnantes. Et les courses ? on s'en serait passé.

Un troisième trouvait que la plaine de Courbevoie était merveilleuse. Plate comme une table, aride à plaisir, quelle aubaine pour les propriétaires dont on aurait acheté les terrains !

Un quatrième m'a fait l'honneur de m'adresser un projet aux déductions étranges.

J'y lis :

« La ville de Versailles étant devenue la capitale constitutionnelle du pays et étant déjà le siège du Gouvernement et des deux Chambres, n'est-ce pas à elle que devrait revenir l'honneur de posséder dans son sein l'Exposition de 1878 ?

« Le plateau de Satoy semble merveilleusement disposé par la nature pour fournir le vaste terrain dont on a besoin... »

L'auteur de ce projet baroque n'a pas réfléchi tout d'abord à ceci : le décret même qui ordonne l'Exposition stipule qu'elle aura lieu à Paris, ce qui ne permet pas de donner suite à sa fantaisiste translation.

Il n'a pas réfléchi non plus que les frais de voyage de Paris à Versailles rendraient l'Exposition inabordable pour les populations pauvres qu'elle intéresse peut-être plus directement encore que les gens riches.

Bref, tout bien examiné, il n'y avait de chance sérieuse que pour le Champ-de-Mars, et c'est lui qui logera, comme en 1867, la grande fête internationale. Il paraît certain que l'on adoptera la même disposition ovoïde aux galeries transversales reliant tous ces vastes anneaux les uns aux autres.

Cette fois seulement, l'Exposition universelle de peinture aura un local à part, qui sera le palais des Champs-Élysées. En outre, on utilisera les pentes et les hauteurs du Trocadéro, dont le grand escalier serait métamorphosé en une immense cascade rappelant le Château-d'Eau de Marseille et faisant à l'Exposition un horizon grandiose autant que pittoresque.

Une question qui n'est pas encore résolue et qui préoccupe beaucoup la commission, c'est la question de savoir si les galeries seront éclairées le soir et ouvertes au public.

En 1867, elles étaient fermées et les restaurants extérieurs allumaient seuls leur gaz. C'était lugubre une fois la nuit venue. Tandis qu'il y aurait moyen d'attirer le monde en versant des torrents de lumière sur toute l'Exposition. Mais le danger d'incendie est là qui arrête. Songez donc ! si le feu prenait au milieu de tous ces trésors cosmopolites.

Pour notre part, toutefois, nous ne pouvons pas prendre la chose au sérieux.

Est-ce que les nombreuses machines à vapeur qui fonctionnent toute la journée à l'Exposition ne créent pas des dangers de ce genre ?

C'est d'ailleurs une affaire de surveillance, et cette surveillance s'exerce mieux dans des galeries ouvertes que dans des galeries closes où une allumette peut mettre le feu tout aussi bien qu'un bec de gaz.

Le Parisien est noctambule et viendrait en foule, le soir, à l'Exposition.

Nous espérons qu'on se décidera à l'y admettre. Il n'y a, du reste, pas de temps à perdre si l'on veut arriver à la date fixée. L'Exposition de 1867 a demandé trois ans de travaux préalables. Il est vrai que cette fois-ci on a l'expérience acquise pour aller plus vite. Mais, c'est égal, on aurait tort de s'y fier.

Ainsi le pense la commission, qui compte s'arranger de manière à ce que les chantiers soient en pleine activité au 1^{er} mai.

C'est le moment de chanter, comme dans le *Maçon* :

Du courage
A l'ouvrage.

~ Du courage ! il en faut partout, mais surtout dans la carrière artistique, ainsi que le prouve l'histoire du compositeur qui vient de donner pour pendant au four de *Jeanne d'Arc* un grand et mérité succès au théâtre de Marseille ; les journaux ont tous enregistré, depuis huit jours, des dépêches et des comptes rendus constatant la réussite éclatante de l'*Ivan IV*, de M. Brion d'Orgeval, et tout fait supposer que le Théâtre-Lyrique montera, l'hiver prochain, cette pièce qui a excité un véritable enthousiasme.

Déjà même, nous croyons savoir que des pourparlers sont engagés.

Or, si vous voulez savoir par quelles étamines on passe avant d'arriver à la réalisation de ses espérances, l'histoire de M. Brion d'Orgeval vous fournira des renseignements instructifs.

A dix-huit ans, il remportait, au Conservatoire de Paris, un prix de piano. A la même époque, il avait déjà par derrière lui les études les plus sérieuses comme compositeur.

Mais tout cela ne donna pas le pain quotidien.

Après avoir lutté quelque temps, M. Brion d'Orgeval, qui était doué d'une belle voix, songea à l'utiliser, car le chant seul conduit à la fortune rapide. Il débuta au Théâtre-Lyrique.

Par malheur, le Théâtre-Lyrique, en ce temps-là (ce fut d'ailleurs sa règle générale), ne faisait pas de bien brillantes affaires.

Il fallut se rabattre sur la province. Dès lors commença cette existence dont le public parisien ne soupçonne pas les incessantes épreuves, et qui rebuterait les plus endurcis. Quand on pense, en effet, que chaque année on a affaire à un public nouveau, qui remet en question toute votre carrière !

Quand on pense que chaque fois on est soumis à la redoutable formalité des débuts ; que, quelque talent qu'on ait, après avoir été fêté dans dix endroits, on peut être brutalement sifflé dans le onzième !

L'auteur de *Ivan IV* composa l'opéra qui vient d'être joué à Marseille au milieu de ces tribulations et de ces pérégrinations.

Un moment même, il eut l'idée de tâter du métier de directeur à Tournay, s'imposant ainsi un tas d'autres tracasseries, heureusement, il se délivra bien vite.

Pour le moment, il fait partie d'une troupe d'opéra qui joue à Bucharest.

Ce n'est qu'en obtenant difficilement un congé qu'il a pu venir jouir de son succès.

M. Brion est un homme de trente et quelques années (un bébé pour être joué à l'Opéra). Il eut la chance de trouver sur sa route un brave ouvrier typographe, qui est en même temps un poète de talent ;

à preuve, c'est que M. Matabon — c'est son nom — a vu couronner, cette année, par l'Académie, son volume de vers dans lequel figure précisément le poème d'*Ivan IV*.

Jusqu'à-là (autre genre de supplice), le remarquable musicien dont nous parlons avait eu à essuyer les refus des directeurs qui n'octroyent pas leurs mirlitonades au premier venu. Ah ! mais non ! Quand il demandait bien timidement à l'un d'eux s'il n'avait pas en carton quelque livret sans emploi, celui-ci traitait l'audacieux avec une superbe compassion et répondait :

— Est-ce que vous vous figurez que je livre mes petits chefs-d'œuvre au premier venu ? Faites-vous connaître d'abord et nous verrons ensuite.

— Mais, pour me faire connaître, j'ai besoin d'être joué. Pour être joué, il me faut une pièce.

On aurait pu tourner comme cela pendant cent ans dans le même cercle vicieux.

Malgré tout cela, la foi n'abandonnait pas le compositeur, et l'événement vient de prouver qu'il avait raison.

Brion est, d'ailleurs, en toutes choses, un croyant ardent qui va jusqu'au spiritisme, et qui vous affirme, le plus sérieusement du monde, avoir vu, de ses yeux vu, ce qui s'appelle vu, des médiums sortir par une fenêtre et rentrer par une autre, soutenus dans l'espace par des puissances invisibles.

Mais ne lui cherchons pas chicane sur ce chapitre. Si ce sont les esprits de Meyerbeer ou de Mozart, il n'y a pas à se plaindre.

Vous plaît-il de connaître au physique celui dont je viens de vous parler, et qui sera peut-être bientôt l'objet de la curiosité parisienne ?

Une tête assez correcte dont les cheveux ont commencé à désertir. L'œil un peu à fleur de tête, mais intelligent et bienveillant. Une moustache chatain foncé relevée en croc ; un nez que les passe-ports qualifieraient d'*ordinaire* ; une bouche aux lèvres accentuées.

En somme, c'est un brave et courageux garçon, qui a dix fois mérité le tardif dédommagement dont la fortune le gratifie, et pour qui, nous l'espérons bien, elle n'a pas dit son dernier mot.

~ Critiques, à vos plumes !

Le Salon va vous tailler de la besogne. Et ce n'est pas tout.

Le mois de mai, mois artistique entre tous, verra aussi l'Exposition des envois de Rome.

Les indiscretions préalables ne promettent, il faut le dire, rien de bien remarquable.

Le morceau capital, pour la peinture, sera une *Femme de Loth changée en statue*. Ce sujet ayant été déjà traité une bonne centaine de fois, nous nous demandons comment l'idée peut venir à un artiste de recommencer, après tant d'autres, une expérience bien inutile.

Et que peut nous importer M^{me} Loth !

Un autre néophyte, le dernier prix de Rome, ma foi, a imaginé... de refaire la *Source* d'Ingres. Vous voyez cela d'ici. L'éternelle jeune fille nue avec accompagnement de cruche !

Est-ce bien la peine d'entretenir à l'étranger des pensionnaires qui coûtent gros pour les laisser se traîner dans le poncif et le banal ?

Quand donc se décidera-t-on à réformer tout cela ?

L'art doit prendre des allures plus modernes, sous peine de voir le public se détourner de lui. Les élèves de Rome le sentent si bien, qu'à peine émancipés et revenus à Paris, ils se mettent à changer de manière.

Mais le temps passé là-bas n'en est pas moins stérile.

Rome !... Il semblerait qu'on a tout dit, quand on prononce ce nom. Comme si la Hollande, la Belgique, l'Espagne n'offraient pas à l'étude des merveilles aussi précieuses.

Comme s'il ne vaudrait pas mieux permettre aux artistes récompensés officiellement de voyager à travers les musées de l'Europe, en leur imposant naturellement le devoir d'envoyer chaque année une ou deux toiles attestant, sous peine de déchéance de la pension, qu'ils n'ont pas changé ces voyages de travail en voyages de flânerie.

Ce remaniement général des vieux règlements est réclamé par l'opinion publique avec instance.

C'est une raison pour que la routine garde longtemps encore ses privilèges.
Hélas!

Encore un vaillant artiste qui va faire ses adieux au public.

On annonce la représentation de retraite de Bressant. Le beau Bressant, dit le souvenir des contemporaines de sa jeunesse.

Aucun comédien, en effet, ne jouit d'une plus grande popularité... aimable. On se pâmaît à le regarder et à l'entendre; dans tous les rêves des bourgeois de 1840, c'était son image qui apparaissait souriante et choyée.

Aussi quel deuil, lorsque, brusquement, il partit pour la Russie! Mais quelle joie, lorsqu'il en revint!

L'idéal de tous les élégants d'alors était de ressembler à Bressant. Dans les magasins de nouveautés, un commis qui le rappelait de loin à la clientèle était assuré d'une plus-value.

C'est au Gymnase que Bressant remporta ses succès les plus vivaces. Puis la voix de la Renommée parla si haut, que la Comédie-Française lui offrit d'elle-même le rang de sociétaire.

Il faut le dire à l'honneur de l'artiste, en acceptant d'entrer rue de Richelieu, il foulait aux pieds les présents de plusieurs Artaxercès, car on lui offrait des appointements fabuleux, s'il consentait à partir pour l'Amérique ou à retourner en Russie.

Il eut l'intelligence de comprendre que les années de campagne comptent double et qu'en s'expatriant de nouveau il courait risque de se faire, cette fois-là, tout à fait oublier.

A la Comédie-Française, Bressant apporta les qualités de tenue et de distinction qui le mettaient véritablement hors de pair; mais les élans plus fougueux des pièces modernes étaient venus le dérouter un peu.

Son tempérament placide et en quelque sorte musical se pliait mal aux véhémences qui sont maintenant à la mode.

Scribe disait un jour de lui :

— Bressant est une harpe; ne lui demandez jamais des notes de clairon.

Scribe voyait juste.

Bressant était charmant toutes les fois qu'on ne lui faisait pas forcer le ton.

Son organe mélodieux ne s'accommodait pas du cri, trop en honneur de nos jours.

Ce qu'il y a de certain, c'est que son départ va laisser un vide difficile à combler.

Les rois... du théâtre s'en vont.

Bressant, avant d'aborder la scène, avait été ce qu'on appelle vulgairement *saute-ruisseau*.

Mais déjà la passion dramatique fermentait dans son jeune cerveau. Dès qu'il pouvait mettre deux sous de côté, c'était pour courir au poulailler de n'importe quel bouiboui à bon compte.

Enfin, il n'y tint plus et débuta... à Montmartre.

Le père Seveste, célèbre directeur des troupes de banlieue, était alors l'arbitre suprême de ces vocations irrésistibles.

Il avait un singulier *critérium*, le père Seveste.

Il faisait toujours venir les débutants chez lui, après son déjeuner. C'était l'heure où la nature lui imposait le besoin de la sieste. Le candidat qui postulait l'honneur de figurer dans son personnel nommé était prévenu par un speech de ce genre :

— Vous voulez jouer la comédie ?

— Oui.

— Savez-vous un rôle ?

— Oui.

— Eh bien, vous allez m'en jouer deux scènes. Seulement, je vous préviens... à cette heure-ci, j'ai toujours une tendance à m'endormir. Si vous me laissez fermer les yeux, je ne vous admet pas. A vous de vous arranger pour me tenir en éveil.

Il faut croire que Bressant l'empêcha de dormir, car il fut admis sans peine à l'honneur insigne d'être jeune premier à deux francs la soirée.

Mais quels joyeux jours! Comme on se dédommageait par la gaieté des privations subies!...

Nous étions malheureux!... C'était là le bon temps!...

Je suis sûr que Bressant, lorsqu'il se rappelle les

soirées de Montmartre, sourit encore à ce souvenir lointain.

La représentation de retraite de Bressant sera ce qu'elle doit être : une solennité de l'art.

Chacun tiendra à lui faire escorte, de même que chacun regrettera qu'il nous quitte si tôt.

Mais c'est Augustine Brohan, je crois, qui a dit jadis spirituellement :

— Sur l'arbre du succès, il faut se cueillir soi-même et ne pas se laisser tomber.

Ecce iterum... M. Richard Wagner.

La première représentation de son *Tristan et Yseult*, qui a eu lieu à Berlin, a été une bataille rangée.

C'est à l'aide de ces pugilats que M. Wagner s'est fabriqué ce semblant de réputation qu'il arrose de perpétuelles réclames.

Ah! si une fois, à une première de Wagner, il pouvait y avoir un homme tué! ce cadavre serait le plus beau jour de sa vie!

Les sifflets paraissent toutefois avoir eu à la représentation de *Tristan* une supériorité marquée sur les bravos des fanatiques.

Rossini disait de Wagner :

— Sa musique crie et c'est nous qu'on écorche.

Quant à Meyerbeer, il eut un jour une réponse bien fine.

On lui demandait ce qu'il pensait du prétendu novateur.

— Je ne comprends pas son système; car mon avis est qu'en fait de mélodie, comme en fait d'amour, il ne faut jamais dire *ni jamais ni toujours*.

Les compositeurs se suivent et ne se ressemblent pas sur le menu de l'actualité.

Après Wagner, Bellini.

On sait que l'auteur de *Norma* mourut en France, aux portes de Paris, à Puteaux, et qu'il fut enterré au Père-Lachaise, où ses restes reposent encore.

La Sicile, sa patrie, a depuis longtemps formé le projet de ramener la dépouille mortelle du maestro, et des pourparlers sont engagés depuis trois ans avec la France.

La semaine prochaine aura lieu, en présence de quelques membres du conseil municipal de Catane, l'exhumation des restes du grand artiste.

L'Académie des beaux-arts doit envoyer une députation et charger l'un de ses membres de prononcer un discours.

Pauvre Bellini! mourir à trente-trois ans quand on se sentait quelque chose là.

Un artiste, qui eut l'honneur d'être de ses amis, me racontait ces jours-ci à son sujet une histoire touchante.

C'était dans la dernière année de sa vie.

Bellini, déjà dévoré par la phthisie, voulait travailler encore. Le grand mouvement musical, qui commençait à se produire et dont *Robert le Diable* était le signal, préoccupait beaucoup Bellini. Il voulait changer ses procédés, varier sa manière, travailler davantage son orchestration.

L'ami dont nous parlons, en venant lui faire visite, le trouva presque évanoui dans son fauteuil; à ses pieds gisait un morceau de papier à musique sur lequel sa main venait de tracer des notes qu'elle n'avait pu achever.

On le fit revenir à lui; puis quand il eut repris ses sens :

— Vous le voyez, dit-il avec un pâle sourire, je ne puis plus.

Et après une pause :

— Plus tard, sans doute, on accusera ma musique d'avoir été trop facilement écrite. On aura raison. Mais que voulez-vous! c'est au moment où l'on aurait envie de se relire que la mort vous arrache les feuillets des mains.

Tout cela n'empêche pas la terre de tourner et les joyeux anniversaires de revenir avec une impassible régularité.

Quelle fourmilière que les environs de la barrière du Trône, depuis huit jours!

On cloue, on enfonce des pieux, on dresse des tentes, on déballe.

Le dompteur répète son coup de cravache, le lion son rugissement.

La femme à barbe frise ses moustaches; l'homme-squelette a réduit encore sa ration quotidienne pour combattre les effets de l'inaction hivernale, grâce à

laquelle, ô douleur! il avait engraisé de douze ou quinze grammes.

Deux innovations à l'actif de la foire au pain d'épice, qui, pour le surplus, ressemblera à ses devancières.

Un des théâtres torains qui sont installés là-bas a pris le nom de *Théâtre des cours étrangères*.

Voyez-vous les souverains ayant leur loge à l'année au *Théâtre des cours étrangères*?

Cela rappelle ce marchand de vin de la rue de Seine qui avait pris pour enseigne, il y a quelques années :

BUVETTE ACADEMIQUE

AU REPOS DU DICTIONNAIRE

Comme on se représentait tout de suite les immortels s'en allant trinquer sur le comptoir entre deux mots d'une explication difficile

La seconde innovation de la foire au pain d'épice, c'est la *femme-sauvage-colosse*.

On n'avait pas encore songé à réunir sur une seule tête ces deux titres de gloire.

Quel cumul éclatant!

La femme colosse sauvage est tout bonnement une vieille négresse grisonnante et ventruée.

Son enseigne représente un canot dans lequel elle aborde, tandis qu'un amiral de France, entouré d'un nombreux état-major, se précipite à sa rencontre.

Le boniment intérieur n'est pas moins splendide :

— Mesdames et messieurs, dit l'impressario.

Cette admirable phénomène fut recueillie toute jeune par le brave Dumont-Durville, qui l'avait prise en telle affection, qu'il l'aurait certainement mise sur son testament, si la mort n'était venue le surprendre dans l'affreux accident du chemin de fer de la rive gauche...

Bravo! sous-Barnum!

Je ne veux pas terminer sans avoir signalé aux amateurs de bonne peinture, une très-intéressante vente qui doit avoir lieu jeudi prochain à l'hôtel Drouot.

C'est la saison des enchères artistiques, d'ailleurs. La Bourse des tableaux est en pleine effervescence.

Un des bien cotés sera certainement Fichel, le peintre dont nous voulons vous parler.

Quatorze étoiles d'un mérite réel et consacré seront livrées au feu des enchères.

Sujets Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Fichel a fait preuve d'une piquante variété rétrospective. L'histoire anecdotique faite à coups de pinceau.

Nos félicitations à l'historien.

Un de nos opulents auteurs dramatiques (il y en a plus d'un) a des domestiques.

L'autre jour, son cocher, à qui il avait octroyé congé pour la soirée, lui demande un billet de théâtre.

— Parbleu! pense notre auteur, autant profiter de la circonstance pour le moraliser. Envoyons-le à l'Odéon. Il verra dans *les Danicheff* un modèle de cocher si vertueux, que cela lui donnera peut-être des velléités d'imitation.

Le lendemain, notre auteur entend le susdit qui causait avec le portier de la représentation de la veille, et qui disait :

— Tout de même, ça prouve, mon cher, que quand on sait s'y prendre on peut souffler la fiancée à son maître.

C'était la morale qu'il en avait tirée.

Autre histoire de domestique (authenticité garantie).

Un valet de chambre se présente dans une maison du boulevard Haussmann.

On discute les conditions.

Puis, au moment où tout est d'accord, notre gaillard rappelant son futur maître :

— Pardon, monsieur...

— Qu'y a-t-il ?

— J'ai oublié...

— Quoi ?

— Monsieur joue-t-il à la Bourse ?

— Pourquoi ?

— Parce que, dans ce cas-là, mes gages devront toujours être payés d'avance.

PIERRE VÉRON.



Quartier général des bandes insurgées commandées pas Simunitch et Peiko à Gatsko. — (D'après le croquis de M. Bianconi.)



HERZÉGOVINE ET BOSNIE. — Passage d'un convoi d'insurgés sur un pont de la Drina, près de Stolat. (D'après le croquis de M. Bianconi, architecte en chef des chemins de fer de la Turquie d'Europe.)



LES FÊTES DE LA PAIX EN ESPAGNE. — (Dessin de M. Vierge, d'après les croquis de MM. Pellicer et Reventos.)

NOS GRAVURES

La semaine sainte

La semaine sainte, semaine de deuil pour l'Église, se trouvera suffisamment représentée dans ce numéro par le croquis d'une des plus ravissantes esquisses peintes de Rubens, qu'a copiée d'après nature M. Bocourt, notre habile dessinateur, lors de son voyage à Anvers. C'est, croyons-nous, la seule reproduction qui existe de ce chef-d'œuvre du maître.

À côté de la scène de deuil, nous aimons à placer l'une des coutumes joyeuses que nous avons récemment retrouvée dans notre province. La quête des œufs de Pâques se fait encore en Touraine. Les petits enfants de chœur, armés de la crécelle ou de la clochette, font, à partir du dimanche des rameaux, leur petite tournée de maison en maison, de ferme en ferme, et au son de l'instrument qu'on a si souvent entendu dans l'église, les portes s'ouvrent, les mains aussi, pour déposer dans les paniers des quêteurs les œufs frais du matin. La bande turbulente est partie en sautant et en dansant; il faut la voir, au retour, portant triomphalement et gravement, comme un marguillier promène la chasse le jour de la fête du saint, l'abondante récolte qui doit assurer à la famille de la *pitance* pour toute la durée des fêtes de Pâques!

Événements de Bosnie (Herzégovine)

Nous avons la bonne fortune de recevoir sur ce pays, qui devient de plus en plus intéressant, des documents et des renseignements très-précis, par M. Bianconi, architecte en chef des chemins de fer de la Turquie d'Europe, qui voyage depuis plus de trois ans dans ces parages et qui connaît le pays à fond. Nous nous empressons d'en faire profiter nos lecteurs.

Notre première gravure représente Gatsko, quartier général des bandes insurgées commandées par Simunitch, Stojan-Papas et Sozitch. Les environs de cette ville ont été le théâtre de nombreux combats, favorables aux Bosniaques contre les troupes de Dervich-Pacha et Méhémet-Ali-Pacha. Le torrent qui baigne les pieds du village est appelé la Moravia; c'est un des nombreux affluents du Drin, appelé aussi Drin Blanc ou Drin-Déré par les Turcs. À gauche du dessin se trouve un Belloro-Palan-Ka (blockaus), occupé jadis par les Turcs, et qui sert aujourd'hui de poste avancé aux insurgés.

Dans notre deuxième gravure nous donnons un convoi d'insurgés bosniaques et bulgares passant la Drina. Cette rivière limite à peu près le Sandjak de l'Herzégovine du côté de l'est, et se jette dans la Bosna, principale rivière de la Bosnie, qui traverse cette province dans toute sa longueur.

Le costume des paysans bosniaques insurgés se compose d'un bonnet en peau de mouton, d'une jaquette de peau en hiver et de drap très-grossier en été. Leur pantalon, en drap blanc mal façonné, arrive seulement au-dessous du genou. Des morceaux de même étoffe couvrent le reste de la jambe ainsi que le pied, et sont maintenus par des cordons ou lacets en cuir, se rattachant à un morceau de peau de buffle ou de bœuf non corroyé, qui leur sert de chaussure. Vu leur pauvreté excessive, ils se servent rarement de chemises; à peine quelques tchorbadjes, ou chefs de villages, en connaissent l'usage. Avant l'insurrection, les édits turcs ayant toujours défendu aux sujets chrétiens ottomans de posséder la moindre arme, les insurgés ne se servent point de longs fusils à crosse damasquinée, et n'ont pas la ceinture chargée de kandgiars et de pistolets à pierre, comme les représentent la plupart des journaux illustrés. Ces dernières armes ne sont portées que par les begs ou musulmans de la Bosnie. Quant aux insurgés, ils sont armés actuellement de fusils Martini ou Sniders, que leur ont fournis les Dalmates et les Slaves.

Les charrettes du convoi que représente notre gravure sont entièrement construites, même les essieux et les chevilles, en bois façonné à la hache, le seul outil

que possèdent les paysans slaves. Les jantes de ces roues, mal ajustées, sortent à tout moment de leurs mortaises durant le trajet, ce qui oblige le conducteur à les remplacer, séance tenante, par des branches d'arbres posées en fourches sur les cerceaux de la roue et s'appuyant de force sur le moyeu.

L'administration ottomane n'étant pas assez riche pour construire en maçonnerie les ouvrages d'art des rares voies de communication de ce pauvre pays, se borne à façonner les ponts jetés sur les nombreux torrents et rivières avec des troncs d'arbres équarris à la hache, chevillés à leurs extrémités et réunis en forme de caisses pour former les piles du pont. Celles-ci sont alors remplies de pierres pour résister plus fortement au courant de la rivière. Les jambes de force et les piliers supportent le tablier en branches d'arbres de quatre à cinq pouces d'épaisseur. Un garde-fou en bois couronne l'œuvre où pas un morceau de fer n'a été employé.

Ces ponts, lors du passage des voitures appelées *arabas*, dont nous venons d'esquisser la construction, font entendre de longs craquements causés par le jeu des pièces de bois, craquements qui feraient appréhender le passage aux personnes non habituées à ces singuliers moyens de communication.

Les fêtes de la paix à Madrid et à Barcelone

Dans un de nos précédents numéros, nous avons donné la description des fêtes splendides qui ont eu lieu à l'occasion de l'entrée de l'armée du Nord à Madrid. Nous ne jugeons pas à propos de revenir aujourd'hui sur ces événements qui appartiennent déjà à l'histoire. Nos dessins du présent numéro parlent assez par eux-mêmes, et démontrent l'enthousiasme qui a accueilli la fin de cette longue guerre civile qui, depuis près de cinq années, désolait le nord de l'Espagne. Nous nous contenterons de décrire un des épisodes les plus caractéristiques des fêtes de Barcelone, et qui est appelé en Catalogne *Castell de Xiquets de Valls*. Un quadrille de vingt-cinq ou trente hommes, avec cinq ou six petits garçons, était arrivé de la ville de Valls, aux environs de Tarragone, précédé de quatre tambours et de quatre musiciens, sonnant dans des trompettes appelées *grallas* ou *dulzains*; ce quadrille formait des châteaux de six, sept, huit, et même neuf étages ou hauteurs d'hommes. Le sommet de cet édifice vivant était couronné par un petit garçon d'une douzaine d'années, lequel, parvenu en haut, agite ses mains en l'air, action nommée faire l'*aleta*; ensuite il descend à terre, et après lui les autres hommes, au milieu des applaudissements frénétiques de la foule, transportée à la vue d'exercices aussi téméraires. Souvent aussi il arrive que ces châteaux d'hommes s'écroulent, et c'est pour la foule un sujet d'hilarité générale. Tant pis pour les nez cassés et les membres contusionnés.

Les Baptistes

Les baptistes tirent leur nom de saint Jean, le baptiste, le précurseur de Jésus-Christ. Les chrétiens baptistes, comme toutes les communions évangéliques, acceptent pleinement toutes les vérités fondamentales du christianisme renfermées dans le *Symbole* dit des *apôtres*.

Mais ils diffèrent des autres dénominations religieuses en ce qu'ils ont conservé les ordonnances sacrées de Jésus-Christ: le baptême et la communion dans leur signification et leur forme primitives.

Le baptême est administré, parmi eux, non aux enfants, mais aux adultes repentants de leurs fautes et croyant en Jésus-Christ, le verbe divin incarné, parfait sauveur de l'humanité perdue. — Comme dans les premiers siècles du christianisme, ils baptisent par immersion, pour représenter l'ensevelissement et la résurrection de Jésus-Christ et en même temps la mort du néophyte au péché et sa résurrection morale (1).

(1) L'on voit sous la chaire (espèce d'estrade), au-dessous de la table de la communion, dans leur chapelle, rue de Lille, 48, à Paris, un grand baptistère où l'on descend par quelques marches, baptistère semblable à ceux dont on se servait autrefois dans l'Église romaine et dont on peut voir encore aujourd'hui quelques spécimens à Rome, à Lyon et dans d'autres villes.

Le baptême n'efface pas, pour eux, le péché originel; c'est l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu. Aussi est-ce un acte personnel, volontaire. Le candidat répond pour lui-même, à son baptême, comme il répondra un jour devant le tribunal de Dieu.

Ils prennent la communion sous les deux espèces, comme les symboles du corps et du sang de Jésus-Christ, nourriture spirituelle des fidèles et lien sacré qui unit le frère à son frère.

Il y a, dans l'église baptiste, une discipline. Nul n'est admis membre avant d'avoir passé par un temps de probation et confessé sa foi devant l'Église entière, réunie à cet effet.

Après être entré dans l'Église, on n'y reste qu'à condition de s'y conduire selon les règles saintes de l'Évangile, dans la famille et dans la société. Sinon, après trois avertissements successifs, l'on est retranché de l'Église, jusqu'à ce qu'on ait donné de nouveau des preuves de repentance.

Les baptistes observent religieusement le repos, la sanctification du dimanche.

Ils n'admettent point de mariages mixtes.

Cette dénomination religieuse semble être nouvelle en France, quoiqu'il y ait près de cinquante ans qu'on connaisse des baptistes dans nos départements du Nord et qu'on rencontre quelques-unes de leurs églises dans le Midi, l'Est et l'Ouest. Mais ils se multiplient dans diverses contrées de l'Europe; il sont surtout nombreux en Angleterre et aux États-Unis, où on les compte par millions dans tous les rangs de la société.

Ils ont aussi, dans plusieurs contrées du monde, des missions nombreuses et florissantes, pour lesquelles ils dépensent, chaque année, plusieurs millions de francs.

Au point de vue politique et social, ils professent la séparation de l'Église et de l'État.

Il ne faut pas confondre les baptistes avec les *anabaptistes guerroyeurs du seizième siècle*; s'ils sont amis de toutes les libertés qui s'accordent avec l'ordre et la justice, leur principe fondamental est celui de leur divin maître: « Rendz à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » — UN BAPTISTE.

La fin du voyage du prince de Galles aux Indes

Après un séjour de quatre mois dans l'Hindoustan, le prince de Galles s'est de nouveau rendu à Bombay et embarqué à bord du *Scrapis*. Reprenant la route maritime du golfe Persique et de la mer Rouge pour débarquer à Suez, il est resté un instant en Égypte, puis, remontant sur son navire, il a passé par le canal de Suez.

Nous avons cru intéresser nos lecteurs en résumant dans notre gravure les principaux épisodes relatifs à la dernière partie du voyage du prince. Nous regrettons vivement que le peu de développement de notre texte nous défende d'entrer dans de longs détails sur tous ces épisodes caractéristiques. Que de choses intéressantes à raconter sur cet Hindoustan, ce pays si féérique, avec ses longues processions de cavaliers aux armures resplendissantes d'or et d'acier, ses danses d'almées tourbillonnant dans des flots de gaze pailletée d'or et de nagas et de démons. Que de chasses royales dans les jungles du Népal, où plus de cinq cents éléphants font l'office de rabatteurs gigantesques! Que de dangers à courir quand le tigre, irrité par ses blessures, charge l'éléphant supportant la tour où se tient le chasseur.

Aujourd'hui que ce voyage politique est achevé, on peut dire qu'il est moins le triomphe des hommes d'État que celui de la science moderne. Jadis, on n'eût pas voulu exposer l'héritier d'un puissant État aux périls d'une navigation de plusieurs mois, aux dangers des pérégrinations lentes dans des contrées malsaines et sous un climat écrasant. La vapeur a permis de franchir avec rapidité et impunément les grands espaces marins et terrestres, en même temps que les câbles télégraphiques permettaient à la reine d'Angleterre et au prince de Galles d'entretenir journellement leurs communications réciproques.

CORRESPONDANCE AMÉRICAINE

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1876.

L'EXPOSITION n'ouvrant que le 10 mai, j'ai quitté Philadelphie pour venir à la Nouvelle-Orléans; j'en profite pour vous adresser quelques lignes sur le pays en général, comme je le ferai, en certaines circonstances, sans me détourner du but principal de ma correspondance, qui est de vous parler de l'Exposition.

Le voyage de Philadelphie à la Nouvelle-Orléans, par le chemin de fer, est très intéressant, puisque l'on traverse, du Nord au Sud, une grande partie des États-Unis; la distance à parcourir est de 1,523 milles, six cents lieues environ; le trajet, sans arrêt, se fait en soixante-trois heures, dans d'excellentes voitures qui n'usurpent point le nom de palais qui leur est donné.

J'ai donc quitté New-York et Philadelphie pleins de glace et de neige, et je me suis trouvé en quelques heures dans un pays plein de verdure et de fleurs.

Mais, s'il y a de grandes différences de température à constater, qui font contraste, il y en a encore de bien plus grandes dans l'ordre des choses, dans le caractère du peuple, et dans l'organisation morale et politique; et l'on s'explique aisément l'opposition que rencontre le gouvernement à vouloir détruire la constitution séparée des États pour arriver à une centralisation, que même les communications rapides ne peuvent rendre possibles.

Au nord, une activité fébrile, dévorante, entraîne la population dans les affaires industrielles et commerciales, et dans une spéculation souvent désordonnée; c'est une course insensée, vertigineuse, qui occasionne des catastrophes, et ces catastrophes ne font qu'accélérer le mouvement. Cette activité et cette audace produisent de grandes choses, c'est incontestable, mais elles entraînent de grands dangers dont se préoccupent les esprits sérieux qui travaillent maintenant à enrayer ce mouvement trop rapide et tant vanté du *Go ahead* américain.

L'Ouest et le Sud, qui sont des pays essentiellement agricoles, ne profitent point des avantages que le Nord retire de cette activité industrielle, que le pouvoir exécutif protège par des tarifs de douane presque prohibitifs, et j'aurai l'occasion de traiter cette question capitale des tarifs, lorsque les produits américains seront examinés à l'Exposition de Philadelphie.

Cette question intéressera au plus haut point les commerçants et les industriels français, et j'en ferai le sujet d'une étude très sérieuse.

Je terminerai cette lettre en vous parlant d'un autre contraste, de celui que l'on remarque dans le caractère des habitants du Nord et des habitants du Sud et de l'Ouest.

Au Nord, tous les hommes, sans exception, travaillent pour gagner de l'argent, le repos est inconnu, la race des rentiers n'existe pas, et l'on ne voit pas un seul fils de famille user sa vie dans l'oisiveté et sans profit pour le pays; tous, jeunes et vieux, travaillent et produisent.

Les hommes, absorbés par ce travail de tous les instants du jour, vivent en dehors de la famille. Ils entourent leurs femmes de beaucoup de respect, mais ils ne les intéressent jamais à leurs affaires, et cette presque séparation des intérêts a souvent de graves conséquences.

Les femmes du Nord ont une grande indépendance, et les fortunes souvent rapides de leurs maris ont encouragé leur luxe, qui leur a donné ce cachet d'excitricité qu'on leur connaît en France.

Au Sud, au contraire, les hommes travaillent relativement peu, et s'ils avaient mis au travail le même courage qu'ils ont montré sur les champs de bataille, leur pays ne serait pas aujourd'hui dans l'état d'appauvrissement où il se trouve. Les femmes du Sud, fort heureusement, sont restées ce qu'elles ont toujours été, bonnes autant que belles, chastes et désintéressées, épouses dévouées, excellentes mères, et elles supportent avec résignation la vie de privations, de misère même, à laquelle les malheurs de leur pays les ont réduites. Les Américains du Nord savent bien les apprécier, et beaucoup les recherchent, mais peu les obtiennent, car elles n'aiment point à quitter leur famille et leur pays qu'elles aiment.

Le Nord et le Sud forment donc deux races distinctes que la politique a divisées pour le malheur du pays tout entier.

A l'Ouest, les populations agricoles tiennent un milieu entre les deux races; les coutumes des gens de l'Ouest les rapprochent davantage du Nord, les intérêts les rapprochent du Sud. La politique du gouvernement fédéral les divise, mais si le bon sens des populations finit par les réunir, l'équilibre se rétablira et le pays tout entier redeviendra prospère.

AM. LUTTON.

COURRIER DU PALAIS

Les vacances de Pâques. — Les bonnes vieilles coutumes. — Le bon vieux temps. — Tout change. — Les moustaches légales. — Confit évilé. — L'affaire des Halles. — Qui a corrompu l'autre? — La démoralisation. — Une cinquantaine. — Fête de famille.

EST décidément un cataclysme qui s'annonce; on touche aux antiques traditions, on change les bonnes vieilles choses du bon vieux temps! Que va devenir le monde judiciaire, grand Dieu? Et sans le monde judiciaire, sans les bonnes vieilles coutumes, sans les bons vieux préjugés, sans la bonne vieille routine, comment rendre la justice?

Il est d'abord de vieil usage que les vacances de Pâques ne commencent pas à la même époque, ne se terminent pas le même jour et n'ont pas la même durée dans tous les départements. Il paraît que cette inégalité était une de ces arches saintes sur lesquelles il ne fallait pas porter la main; ensuite une chambre de la cour venait à siéger et les vacances se trouvaient ainsi suspendues pour ceux qui étaient présents, et complètement annihilées pour ceux qui auraient voulu en profiter pour faire un voyage. Enfin, dans un article signé « un avocat, » et publié par un journal judiciaire, l'auteur faisait remarquer que les vacances judiciaires, commençant le dimanche des Rameaux, se terminaient le lundi de Pâques, c'est-à-dire précisément le jour où s'ouvrent les portes des lycées et des pensions, de sorte que la liberté commençait pour les enfants juste au moment où le père de famille reprenait ses travaux.

Or, voici que cet article a eu la bonne fortune d'être lu, et, sur l'initiative de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, d'accord avec les chefs de la cour d'appel et du tribunal de 1^{re} instance, la durée des vacances de Pâques comprendra dorénavant, et à partir de cette année, outre la semaine sainte tout entière, les lundi et mardi suivants.

Eh bien, je vous assure que je ne plaisante qu'à moitié en vous disant qu'il s'est trouvé au Palais des fanatiques des vieilles coutumes pour trouver cette innovation hardie et sacrilège.

Mais voici bien autre chose : nous n'aurons plus, nous autres pauvres chroniqueurs, l'occasion de renouveler, chaque année au moment des vacances, l'éternelle plaisanterie sur les moustaches des avocats qui commencent à pousser alors avec un si parfait ensemble! Non, la moustache des avocats devient un ornement facultatif et légal. Voici comment : de par la création de l'armée de réserve et de l'armée territoriale, il se trouve que nombre d'avocats sont en même temps militaires, officiers; ils ont le droit et le devoir de déposer parfois la robe pour prendre l'uniforme — *toga cedat armis* — et la moustache fait partie de l'uniforme. Que serait-il arrivé? Nécessairement un conflit entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir militaire, car, quand ils vont à l'exercice, les jeunes gens reçoivent l'ordre de laisser pousser leurs moustaches. Voyez-vous l'avocat, réprimandé ou suspendu pour avoir porté la moustache, et, le lendemain, envoyé à la salle de police pour l'avoir rasée!

En fait de vieilles coutumes, je suis, je l'avoue, un terrible païen, et je n'ai jamais parfaitement compris comment et pourquoi tel individu de telle profession devait se composer tel ou tel visage. Est-ce que l'éloquence, le savoir, le bon sens, la bonne foi dépendront de quelques poils de plus au menton ou sur la lèvre?

Enfin, pour le moment, voilà la moustache tolérée; nous verrons bien s'il en résulte l'effondrement de l'or-

dre judiciaire... Auquel cas, le mal sera réparé en quelques coups de rasoir! Mais, par exemple, n'allez pas croire qu'un seul ouvrier ait été mis en œuvre pour la reconstruction de la salle des Pas-Perdus! N'allez pas croire que l'on ait remanié la salle des assises de façon à en modifier l'acoustique et à faire disparaître ses ridicules ornements; n'allez pas croire que l'on ait songé à construire des calorifères qui envoient dans les chambres autre chose que de la fumée; n'allez pas croire... Mais je m'arrête, car je sais d'avance que vous n'irez rien croire de tout cela, et vous aurez parfaitement raison!

Il faut bien que j'arrive à l'affaire des Halles. Il faut bien que je dise avec tous les journaux, avec tous les magistrats, avec tous les témoins et tous les accusés eux-mêmes, que, depuis dix ans, depuis vingt ans, depuis trente ans, depuis quarante ans, aux Halles, on vole, on pille, on corrompt, on se laisse corrompre, on s'entend pour faire peur à ceux qui veulent rester honnêtes, et enfin que les agents préposés par l'autorité, chargés de la surveillance et même de la perception, se sont fait de leurs fonctions un moyen de battre monnaie.

Cinquante accusés sont aujourd'hui sur le banc de la cour d'assises de la Seine, marchands de volailles, commis de facteurs et préposés de la ville. Le nombre des accusés serait encore beaucoup plus considérable, si la prescription décennale n'avait pas couvert les uns; si d'autres, marchands pour la plupart, n'avaient pas été écartés par l'instruction par suite du peu d'importance des fraudes auxquelles ils ont pu être entraînés, pour ainsi dire, malgré eux; si enfin, pour les employés d'un ordre plus élevé, il n'avait pas été reconnu qu'ils n'ont pas du moins profité du mal qu'ils connaissaient et qu'ils n'ont pas eu l'énergie d'empêcher!

En somme, voici ce qui se passait : la volaille est frappée d'une taxe municipale qui a été successivement élevée jusqu'à 12 pour cent, autant que je puis me le rappeler, et cette taxe est perçue non pas uniformément, sur le poids brut des marchandises, mais *ad valorem*, c'est-à-dire en tenant compte de la qualité que seul le prix de vente peut déterminer d'une manière fixe. Or, les commis de facteurs chargés des ventes déclaraient à leur volonté tel ou tel prix, le plus élevé, si le marchand ne le corrompait pas par une gratification, le moins élevé possible, quelquefois un prix ridicule, et, dans tous les cas, toujours mensonger, quand le marchand s'était exécuté. Il arrivait ainsi que le marchand, pour payer moins de droits, donnait au commis facteur 3, 4, 6, 8 francs par panier de volailles. Mais il y avait un danger; les employés de la Ville, préposés à la perception, établissaient tout naturellement un contrôle qui pouvait faire découvrir la fraude et la rendre impossible; aussi les commis partageaient-ils avec les préposés. Tel employé ayant 1,200 fr. d'appointements, se faisait un revenu de trois ou quatre mille francs et plus; il y en a qui ont fait fortune.

On a pu calculer le préjudice qui a été causé à la Ville depuis dix ans, il a été de 500,000 fr. par an.

Les facteurs savaient quel était le trafic de leurs commis, mais ils fermaient les yeux, craignant toujours d'attirer l'attention sur leur privilège; les plaintes n'étaient pas entendues; ceux qui voulaient rester honnêtes étaient persécutés, insultés, battus; les marchands qui, peut-être avaient commencé à corrompre, finissaient par se trouver à la discrétion des commis facteurs qui les tyrannisaient et les taxaient à volonté... Et tout le monde savait tout cela, et cela continuait toujours.

Il y a quelque chose de pire que la corruption, de pire que le vol même dans ces situations désolantes où le crime arrive à se commettre au grand soleil : c'est la démoralisation qui en résulte. Voici ce que disait hier M. l'avocat général Fourcley, dans son réquisitoire :

« Un des grands arguments des accusés est celui-ci : « Tout le monde vole et a toujours volé au marché de la Vallée. Et la conséquence qu'ils en tirent c'est « qu'on devait toujours voler et que tous les accusés « doivent être déclarés innocents et acquittés! »

On a pu comprendre en assistant aux débats comme le mal est déjà profond. Mais après ce terrible avertissement donné par de nombreuses arrestations, par une instruction qui dure déjà depuis deux ans, par l'activité de la justice, par l'appareil solennel de la cour d'assises, les accusés qui sont sur les bancs et les fraudeurs qui y ont échappé, ne paraissent pas compren-



PARIS IGNORÉ. — La butte Montmartre, au printemps. — (D'après nature, par M. Yon.)



LES MUSÉES
LE CHRIST MORT. — Esquisse peinte de Rubens, au musée d'Anvers. — (Dessin de M. Bocourt.)

...après nature, par M. Yon.

dre la gravité de leurs actes. Ils rient, ils plaisantent, ils raillent, et M. le président et M. l'avocat général ont dû plusieurs fois les rappeler à l'ordre.

Je m'arrête pour aujourd'hui, l'arrêt sera probablement rendu dans le courant de cette semaine, et avec l'arrêt je ferai mon possible pour vous résumer le système général de la défense.

Comment m'est-il arrivé de ne pas vous dire quelques mots au moins de la petite fête donnée au greffier de la cour d'assises, M. Commerson, par ses amis du barreau et de la presse? Au présent mois d'avril, il y a cinquante ans que notre vieil ami a pris possession de son greffe et cette cinquantaine a été célébrée à table, chez Brébant. Jamais, je crois, dîner n'a été plus gai et plus cordial; les discours ont été pleins de cœur, d'esprit et d'émotion. C'est M^e Lachaud qui, parlant le premier, avait pour ainsi dire donné la note. Cet excellent M. Commerson est le seul qui ait un peu pleuré, mais il a tant ri en même temps! Voilà ce que c'est que de passer cinquante ans à se faire aimer et estimer.

Nous avons vu là M^e Oscar de Vallée, M^e Nogent Saint-Laurens, M^e Cresson, M^e Bertin, je ne parle pas de nouveaux.

Au milieu de la table était le souvenir offert à M. Commerson, un encrier, marbre noir et bronze, avec cette inscription: « Avril 1826, avril 1876, à M. le greffier Commerson. — Souvenir du barreau et de la presse. »

PETIT-JEAN.

THÉÂTRES

VAUDEVILLE: *le Verglas*, vaudeville en un acte, par M. Georges Vibert; *le Premier Tapis*, un acte, par MM. Decourvelles et Bosnach; *la Sortie de bal*, un acte, par M. Roger fils. — GYMNASÉ: *les Vieux amis*, comédie en quatre actes, par M. Louis Davyl.

Le Verglas est un épisode un peu en retard de cette nuit du 1^{er} janvier 1875, où la moitié de Paris se trouva empêchée de rentrer chez elle. La pièce, ou plutôt l'intermède de M. Vibert, est, on peut le dire, saisi sur le vif, car l'action se passe au beau milieu de la place du Carrousel, entre onze heures et minuit. Si on ne voit pas le verglas, difficile à représenter sur la scène, on le devine. Un coupé dételé est posé devant le trou du souffleur. Une jeune femme, la marquise de Menu-Castel, est dedans; le cocher, enveloppé dans ses fourrures, est assis flegmatiquement sur le siège, un fouet inutile à la main. Ne vous fiez pas au flegme apparent de ce cocher; il brûle, malgré la saison, car il est amoureux de sa maîtresse. Disons-le tout de suite, c'est un faux cocher, c'est le comte de Gommeville. Il s'est présenté le matin à la marquise sous le nom de Joseph, son propre domestique, et la marquise a hésité avant de l'accepter, ne lui trouvant pas l'air assez distingué. Mais sous l'astrakan de service, et dans ces circonstances exceptionnelles, la marquise revient de sa première impression, d'autant plus que Joseph déploie un empressement plein de délicatesse. Il engage M^{me} de Menu-Castel à descendre de son coupé, et, comme sir Walter Raleigh pour la reine Elisabeth, il s'empresse d'étaler toutes ses fourrures sous ses pieds. Ce n'est pas assez, — il l'invite à souper.

J'ai bien dit: à souper. Joseph (de Gommeville) a dans la caisse de son siège une terrine de foie gras et une bouteille de champagne Roederer; dans sa pelisse, sa timbale de collée. Il organise immédiatement une collation en plein air, dont la marquise de Menu-Castel s'étonne, mais qu'elle accepte en riant. Le public, toujours en quête de nouveau, ne me paraît pas avoir rendu assez de justice à l'originalité de cette situation. Il est inutile de dire que le comte de Gommeville se fait reconnaître et implore son pardon. La pièce, si pièce il y a, finit comme elle peut. « Ramenez-moi à l'hôtel, » dit la marquise, mais la marquise sait bien que c'est la chose impossible. Sur ces entrefaites, le hasard jette au milieu d'eux le mari, M. de Menu-Castel lui-même, attardé en bonne fortune, ayant au bras une donzelle de cabinet particulier. Ingénieux comme un membre de l'Institut qu'il est, il

a emprunté au restaurant deux bourriches vides dans lesquelles il a introduit ses pieds, ce qui lui permet à peu près de braver le verglas. L'obscurité l'empêche de reconnaître sa femme. M. de Gommeville applique tous ses soins à lui dérober ses bourriches; il y réussit et se met en devoir de reconduire la marquise chez elle. Quant à M. de Menu-Castel, il pourra passer la nuit dans la voiture qu'on lui abandonne.

Tout cela dure à peine une demi-heure et est gaiement exposé, gaiement joué aussi par M. Dieu-donné, le pseudo-cocher, et par M^{lle} Réjane. On a nommé M. Vibert, qui n'est qu'un vaudevilliste d'occasion, et dont la profession véritable est de faire des tableaux, les plus spirituels du monde.

Il n'y a pas de tapis dans *le Premier Tapis*. Il n'y a qu'un modeste parquet, qu'un frotteur quelconque vient cirer et frotter chaque matin. Ce parquet est celui d'une jeune artiste dramatique de beaucoup d'avenir et de gentillesse, M^{lle} Juliette, laquelle, en attendant une création que lui promet nonchalamment son directeur, accepte les hommages platoniques d'un comte russe et d'un fils de famille parisien. M^{lle} Juliette, qui n'a pas encore franchi la ligne de démarcation qui sépare l'actrice de la femme galante, a mis pour condition aux visites de ses soupirants qu'ils se présenteraient toujours ensemble. Pour gênant, cela leur paraît gênant. Aussi cherchent-ils à s'exclure l'un et l'autre par tous les moyens possibles. Un de ces moyens consiste, pour le comte, à emprunter la cire et les chaussons du frotteur, et à frotter consciencieusement l'appartement de sa dulcinée. J'avoue que cet effet dramatique m'a désarmé, et que j'ai pris en haute estime les auteurs du *Premier Tapis*. C'est encore M. Dieu-donné et c'est encore M^{lle} Réjane qui font valoir cette œuvre transcendante. Décidément, il n'y en a que pour eux.

Je vous donne *la Sortie de bal* pour un imbroglio des plus corsés, tellement corsé que je renonce à en tracer un aperçu. Qu'il vous suffise de savoir que trois maris sont en proie, pendant une heure, à toutes les transes qui peuvent faire perler la sueur aux fronts les plus aguerris. Un pianiste inconscient (oh! les pianistes!) est la cause de ces quiproquos dont se délecte un public sans pitié. Par exemple, Dieu-donné ne paraît pas dans *la Sortie de bal*, mais on y voit et on y applaudit MM. Parade, Michel, Boisselot et Carré.

Le Gymnase continue sa lutte désespérée avec l'insuccès. On ne peut pas dire qu'il y ait de sa faute cependant. Dès qu'un auteur heureux surgit quelque part, crac! le Gymnase s'empresse de lui faire des avances. Ainsi pour M. Hennequin, un des auteurs du *Procès Vauradieux*; ainsi pour M. Louis Davyl, l'auteur de *la Maîtresse légitime*. Qui sait si, en ce moment, le Gymnase n'est pas en instance auprès de M. Pierre Newsky, l'auteur des *Danicheff*? Il faut, malgré tout, lui savoir gré de sa tentative des *Vieux amis*; ce n'est pas une pièce banale; elle appartient à ce genre de théâtre qu'on peut appeler le théâtre domestique, et dont Sedaine a ouvert la voie avec son *Philosophe sans le savoir*. C'est le théâtre difficile, car c'est le théâtre de détails, de nuances, d'intimité; le théâtre qui spéculé sur la porte fermée, sur la table apportée, sur la lampe qu'on remonte, sur la chaise qu'on essaye, sur l'armoire qu'on entrouvre, sur tous ces riens de la vie intime, qui devient si facilement la vie monotone et si insensiblement la vie ennuyeuse. Que vous dirai-je? A voir *les Vieux amis*, il me semble que M. Louis Davyl a voulu transcrire à la scène *Eugène Grandet*. Il a choisi le Croisic au lieu de Saumur, mais les procédés restent les mêmes.

Ces vieux amis ne sont que deux, Guibert et Duhoux. Depuis vingt ans, ils font régulièrement chaque soir leur partie de piquet. Mais de ces deux amis, l'un, Duhoux, est un traître; il a apporté jadis le déshonneur dans le ménage de Guibert. Celui-ci ignore cet infâme secret, mais le hasard, au bout de vingt ans, se charge de le lui révéler. Guibert accable Duhoux de toute sa colère, et Duhoux effaré tombe aux pieds de Guibert, pour ne pas se relever. L'apoplexie s'est chargée de son châtement.

Tel est le motif principal de la pièce de M. Louis Davyl; le reste est tout en menus détails, ainsi que je l'ai dit. Le public s'est montré bienveillant pour

l'effort d'un homme de talent, mais ce n'est pas avec la bienveillance que les théâtres font leurs affaires.

MM. Landrol et Pujol jouent *les Vieux amis* avec ce zèle et ce soin dont la tradition n'est pas encore perdue au Gymnase. Un rôle de veuve, — grande coquette de province, — permet à M^{lle} Delaporte de rappeler ce qu'elle a été et de faire deviner ce qu'elle sera encore, le jour où elle se trouvera aux prises avec une création importante.

CHARLES MONSELET

CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA: *Jeanne d'Arc*, opéra en quatre actes et six tableaux, paroles et musique de M. Mermet. (5 avril).

Il serait mal venu à proclamer que la légende chevaleresque de Jeanne d'Arc n'est point dramatique dans le sens théâtral du mot. Depuis trois siècles elle a tenté des poètes et des musiciens d'un génie souverain, sans compter le menu fretin des rimailleurs et des musicastres qui a essayé aussi d'en tirer profit et gloire. Il est remarquable, cependant, que tous ces auteurs, trop ingénieux par habitude d'esprit, se soient évertués à fausser l'histoire en y mêlant leurs inventions romanesques.

La *Jeanne d'Arc* du Tudesque Schiller, dans laquelle intervient le merveilleux, et qui ressemble à une féerie, serait insupportable à un public français.

Celle que M. Verdi a mise en musique nous montre la bergère de Domrémy avec sa couronne virginale un peu sur le coin de l'oreille, le librettiste s'étant complu à faire entendre qu'elle était amoureuse de Charles VII.

Et ainsi des autres; à l'exception pourtant du drame musical que M. Jules Barbier a donné à la Gaîté, il y a trois ans, et où la vérité était serrée d'assez près.

M. Mermet est venu à son tour, et, je ne sais quel mauvais génie le poussant, il a éliminé de son œuvre la plus grande partie des éléments d'intérêt que pouvait lui fournir l'histoire.

Il prend son héroïne à Domrémy et après l'avoir fait passer, toujours victorieuse, par Chinon, où elle réveille le roi de sa torpeur; par Blois, où elle réunit sous sa bannière les forces éparses de la France, et par Orléans qu'elle délivre des Anglais, il la mène jusqu'à Reims, où elle assiste au sacre de Charles VII.

Là finit cette marche triomphale, cette succession ininterrompue d'événements heureux, qui, tout en jetant la joie dans nos cœurs de patriotes, n'y fait naître aucun trouble. Nous restons satisfaits, mais impassibles au spectacle de ce défilé vainqueur, parce que nous sommes bien tranquilles sur la fin que prendront les choses.

C'était à Reims que commençait le vrai drame. Il fallait nous montrer Jeanne abandonnée du Dieu des batailles, et s'engageant dans la voie du martyre où la poussent les lieutenants du roi, jaloux de sa gloire. Nous l'aurions suivie avec émotion sous les murs de Paris, au combat de la porte Saint-Honoré, où son sang coula. Plus tard, nous l'aurions vue au siège de Compiègne qui lui fut fatal; puis à Rouen où elle devint la victime des machinations de cet évêque de Beauvais, âme damnée des Anglais, de ce prélat farouche que l'évêque actuel d'Orléans doit renier et maudire, et qui, dans le procès de Jeanne, joua le rôle de Judas dans la passion du Christ.

Il y avait là des tableaux pleins d'angoisse qu'on nous eussent fortement saisis et remués.

Qui sait même si, chemin faisant, le long de ce calvaire, nous n'eussions pas assisté au massacre de quelques ennemis? Ce contentement nous a été refusé par M. Mermet dans l'édition de *Jeanne d'Arc*, qu'il nous a donnée. Du moins ne peut-on tenir grand compte d'une dizaine de soldats en surcoûts rouges qu'il fait apparaître dans la tranchée d'Orléans, pour les renvoyer aussitôt dans la coulisse.

La vision ne dure qu'un instant, et ainsi l'auteur se prive d'un moyen dramatique qui était indiqué et imposé rigoureusement par la nature du sujet. Il veut que nous prenions part aux émotions du combat, et il ne nous montre qu'une seule des deux armées; ce n'est pas à la guerre qu'il nous mène, c'est à la revue.

La lutte, c'est-à-dire l'action par excellence, se passe donc toujours hors de la scène. Ce que nous en savons nous est raconté par les personnages de la pièce, qui nous tiennent de longs discours à la manière des Thémènes de tragédie.

Un tel procédé, bien fait pour charmer les professeurs de seconde, est antipatriotique à la musique. Aussi, M. Mermet compositeur devait-il pâtir des erreurs de M. Mermet librettiste. Il était écrit (en vers libres) que l'un entraînerait fatalement l'autre à des chants monotones.

Si tant est, en effet, que les sons puissent se comparer aux couleurs, la partition de *Jeanne d'Arc* nous cause l'impression d'une vaste grisaille. Par endroit, un contour apparaît sans trop de netteté, mais pourtant sensible encore, puis il s'estompe et s'évanouit dans le fond atone du tableau. Ici, là encore, une mélodie va se dessiner, nous commençons à en saisir le sens, son relief s'accuse, elle prend corps, mais ce n'est qu'une illusion de nos oreilles complaisantes; bientôt la phrase ébauchée est abandonnée et va se perdre dans l'éternel ronron de l'orchestre. C'est un syllogisme dont on ne nous dit que les prémisses.

Je crois qu'on pourrait paraphraser ainsi un dicton célèbre : « Les grandes mélodies viennent du cœur. » Eh bien, si le compositeur avait eu à faire chanter une héroïne plus tourmentée par le mauvais destin, il se fût pris de pitié pour cette martyre et eût fait jaillir de sa poitrine des cris d'une éloquence plus passionnée et plus lyrique. Mais quels accents prêter à cette stratège heureuse, à ce colonel en jupons, qui s'en va ainsi tranquillement faire la cueillette des lauriers tout le long de la Loire?

J'en reviens toujours là, c'est l'inanité du poème qui a allangui les idées du musicien. Dans *Roland à Roncevaux* (dont nous nous rappelons le succès avec plaisir), M. Mermet s'était donné un thème autrement mouvementé et vivant; aussi avait-il trouvé des inspirations musicales plus vigoureuses et d'une chaleur plus intense.

Mais s'il n'est point d'œuvre parfaite, il n'en est guère non plus qui soient à ce point avortées qu'on n'y puisse découvrir quelque coin où l'esprit puisse se reposer. C'est la partie agréable de notre tâche que de signaler dans la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet plusieurs passages relativement heureux, notamment au premier acte, qui est le meilleur des quatre. Nous y avons remarqué la « chanson d'Isabeau, » dont le refrain, à tournure archaïque, est repris par le chœur en pleine sonorité; puis l'air final de Jeanne, dont la première partie surtout est traitée avec assez de bonheur. Au troisième acte (nous gardons le silence sur le second), une romance pour voix de ténor a été goûtée, et une partie de son succès est dû à la façon attendrie dont Salomon l'a dite. On peut encore noter la barcarolle funèbre que chante le baryton Caron, et dont le principal effet est dû à l'accompagnement. Ensuite le finale de cet acte, défrayé par un hymne d'un caractère à la fois guerrier et religieux, et qui ne manque ni d'onction ni d'élan.

Mais des deux derniers tableaux : la tranchée d'Orléans et la scène du sacre, nous n'avons gardé qu'un souvenir confus. Les airs de ballet nous ont paru aussi sans excuse, tant à cause de leur lourdeur que de leur manque de caractère. M^{lles} Fonta, Colombier et autres gentilles personnes n'ont eu que plus de mérite à danser sur ces mélodies de plomb.

Ce qu'on ne saurait trop louer, c'est la magnificence déployée par l'Opéra dans son matériel de scène. Les costumes et surtout les décors sont exécutés de main d'artiste. Nous voudrions avoir l'espace nécessaire pour décrire ces chefs-d'œuvre d'art si dignes du « grand Opéra de Paris »; mais le public saura bien de lui-même découvrir les beautés du village de Domrémy, de la terrasse de Chinon et du bord de la Loire, qui sont trois tableaux de maître.

L'exécution de l'œuvre n'a laissé à désirer qu'une œuvre plus valable à exécuter. Faure, malgré toute sa puissance de style, n'a pu tirer grand effet du rôle effacé du roi.

M^{lle} Daram, qui fait Agnès Sorel, déploie dans le vide tout ce qu'elle a de virtuosité.

Quant à M^{lle} Krauss, qui représente Jeanne d'Arc, elle a défendu la pièce et combattu vaillamment pour l'auteur, quoique, en fin de compte, elle n'ait réussi à faire couronner que Charles VII.

ALBERT DE LASSALLE

MEMENTO. — Nos prochaines chroniques traiteront de *Piccolino* (œuvre très-intéressante que l'Opéra-Comique a représentée mardi dernier); puis d'*Aïda*, le nouvel opéra de M. Verdi; du *Moulin du Vert-Galant*, trois actes inédits donnés aux Bouffes-Parisiens, etc... — A. L.

MEMENTO

Faits divers. — Dans l'État de Tennessee, de l'Amérique du Nord, la communauté presbytérienne a fait bâtir un temple splendide et a mis les places aux enchères publiques, qui ont donné une recette de 9,800 livres sterling ou 245,000 francs. Les sièges dans le voisinage de la chaire ont été adjugés au prix de 3,000 francs chacun; les autres sièges pour 1,500 francs et les simples chaises à raison de 750 francs pour toute la durée de l'église.

— On voit en ce moment, à Paris et à Londres, une grande quantité de diamants jaunâtres; ils proviennent des carrières récemment découvertes au cap de Bonne-Espérance. Quoique sans défaut, ces diamants ne sont pas aussi estimés que les diamants incolores; mais la coloration, quand elle est bien prononcée, ne nuit pas à la valeur de cette gemme; le *Florentin de la couronne d'Autriche* est jaune; la *Pierre de Dresde* est verte; le *Joyau du banquier Nope*, à Amsterdam, est bleu. Ce sont là les trois uniques diamants de couleur que l'on connaisse.

— La secte des *Advertistes*, dans l'Etat de Massachusetts, de l'Amérique du Nord, croit à un déluge universelle; cette croyance devient de plus en plus forte à cause des grandes pluies qui règnent partout en ce moment. Le chef de cette secte vient donc de former une compagnie, pour construire, par voie d'actions, une arche colossale dans laquelle on puisse attendre en toute sécurité les événements. L'action de 20 dollars donne droit à une place sur le pont; pour 50 dollars on est logé dans le salon. Les animaux auront un tarif spécial. On s'est déjà mis à l'œuvre et on espère finir encore avant le déluge cette nouvelle arche de Noé.

Faits scientifiques, inventions, découvertes, etc. — On sait que le manganèse, à l'état d'oxyde et de chlorure, a de nombreux emplois industriels : coloration du verre, formation de l'émail sur les poteries, fabrication de l'oxygène et du chlore. C'est donc avec plaisir qu'on doit apprendre qu'il a été découvert à Koutaï (Géorgie) un gisement très-considérable du précieux minéral, qui, sur plusieurs points où il était autrefois très-abondamment exploité, est devenu assez rare.

— On a traité les aliénés par la musique, par l'eau froide, par les odeurs, etc., voilà qu'un docteur italien parle de les traiter par les couleurs, c'est-à-dire en leur donnant pour séjour des chambres vitrées en rouge, en bleu, en violet, selon la nature de leur aberration mentale. Ce médecin affirme avoir obtenu des résultats positifs. Un maniaque très-agité a été calmé par les rayons bleus; un mélancolique, guéri par les rayons rouges; quant aux rayons violets, ils seraient d'une grande efficacité pour vaincre la répugnance que certains aliénés éprouvent à l'égard des aliments ou des boissons. Il y a là pour la physiologie des horizons tout nouveaux.

— La Société centrale d'horticulture de France organise son exposition annuelle, qui, cette année, aura lieu en même temps que celle des Beaux-Arts au palais de l'Industrie, et sera ouverte du 29 mai au 1^{er} juin inclusivement.

— Un inventeur anglais propose de substituer aux fers des chevaux des garnitures d'une matière fort résistante, que l'on croit être du cuir de buffle, et qui aurait de grands avantages sur l'emploi du métal. La Société des agriculteurs de France, à qui cette inven-

tion a été signalée, demande à ce que l'expérience en soit faite à l'École de cavalerie de Saumur.

— Chacun sait ou peut savoir qu'en posant la main sur un objet refroidi à l'extrême, par exemple à 20 ou 30 degrés au-dessous de zéro, le contact produit un effet analogue à la brûlure. Un chimiste hongrois, M. Sawiczewosky vient d'utiliser cette remarque pour cuire des viandes à l'aide du froid au lieu de les cuire à l'aide du feu. L'expérience a si bien réussi que deux navires de la flotte allemandes, partis dernièrement pour des voyages au long cours, étaient munis de boîtes de viande de conserve préparée par ce singulier procédé.

— Les Américains font maintenant usage de tonneaux en papier qui sont, dit-on, à l'épreuve des plus hautes pressions, et qui, tout en étant d'une fabrication très-économique, se distinguent par une imperméabilité parfaite. Ils sont cerclés de fer, mais seulement pour que la saillie des cercles les préserve dans les contacts du roulement.

Le papier dont ils sont faits a pour élément la paille de froment ou de seigle.

— Le *Gardener's Magazine* raconte que M. Von Hulle, du jardin botanique de Ghent, assurait qu'une grande feuille de la *Victoria-Regia* pouvait supporter le poids de cinq hommes de moyenne stature.

Statistique. — D'après le rapport du ministre des voies de communication de Russie, la longueur des chemins de fer en exploitation fin 1875 était de 18,100 kilomètres, non compris les lignes de la Finlande qui ne dépendent pas de ce département. Les recettes des chemins russes ont été de 432,000,000 de francs dans cet exercice.

— D'après le rapport du *Board of Trade* de Londres (ministère du commerce), les chemins de fer du Royaume-Uni ont exigé une dépense d'établissement de plus de 15 milliards de francs pour une longueur de 26,500 kilomètres. Les chemins à simple voie ont une longueur de 12,400 kilomètres, et ceux à double voie 14,000 kilomètres.

— Des amateurs de statistique parlementaire ont fait sur l'âge des sénateurs inamovibles, et d'après les tables de mortalité, un calcul assez funèbre. Il résulte de ce calcul que quatre de ces inamovibles doivent mourir chaque année. Ce serait donc douze sénateurs inamovibles qui seraient à nommer d'ici à trois ans, époque indiquée pour la réélection du premier tiers.

— Les États civilisés du monde, qui possédaient, en 1849, 14,413,502,100 fr. d'or et 20,075,243,600 fr. d'argent, possédaient, en 1867, 23,141,312,000 fr. d'or et 18,628,702,600 fr. d'argent, et, en 1875, 29,436,312,000 fr. d'or et 21,103,902,000 fr. d'argent.

— Les fouilles actuelles à Rome, qui ont pour but de rechercher la voie du Forum à la place du temple d'Antonin, ont conduit à une découverte archéologique très-importante. On y a détérré un second fragment du calendrier consulaire dont le premier fragment provient du Capitole. Cette nouvelle partie forme une page entière de ce calendrier; elle contient le nom de tous les consuls qui se sont succédé dans une période de six ans, de 760 à 766. Cette trouvaille est d'autant plus précieuse, qu'elle complète ce fragment du Capitole qui indique les consuls depuis 761. Les noms sont gravés dans la pierre massive qui a dû servir de parement à une bâtisse; cela confirme ainsi l'opinion des archéologues que ces calendriers de l'État n'ont pas été écrits sur des plaques isolées, mais sur des blocs de marbre destinés à la construction des temples.

Nécrologie. — M. le général Balland (Joseph) commandant l'École d'application d'état-major; né à Toul, le 16 septembre 1820. — M. Cremer, ancien capitaine d'état-major, général au titre provisoire pendant la campagne de l'Est en 1870. — M. Edouard Moriac, rédacteur de la *Gazette*; il avait collaboré il y a quelques années au *Petit Moniteur universel*. Très-instruit, très-laborieux, il se serait fait une belle situation dans la presse parisienne. Il a succombé à une méningite, dans sa trente-troisième année. — M. Angé Tissier, peintre d'un talent distingué, ancien ami de Pils. Il a deux tableaux remarquables dans les galeries de Versailles *l'Empereur rendant la liberté à Abd-el-Kader au château d'Amboise*, et *Napoléon III approuvant les plans du Louvre*. — M. le comte E. de Villèle, neveu de l'ancien ministre de Charles X. — M. Rataud officier de la légion d'honneur, ancien maire du 5^e arrondissement. — S. E. le cardinal-prince archevêque Tarnoczy, primat d'Allemagne, décédé à Salzbourg, à l'âge de 70 ans.



LES BAPTISTES A PARIS. — Cérémonie du baptême dans le temple protestant de la rue de Lille. — (D'après nature, par M. Miron.)



Cavalier de Jeypore

Barque de gala à Benares

Atterrie indigène à Gwalior

Centi gigantesques du prince à Dholipore

Le temple des singes (Benares)

Gardes du Maharajah de Cashmere

Danse de Nartak à Jeypore

Taon ombrelle

La danse des Kandy à Kandy

Tigresse tuée par le Prince

Le Maharajah de Jeypore

Colonel Ellis attaqué par un tigre

Danseuses Nartak

LE VOYAGE DU PRINCE DE GALLES DANS L'INDE. — Résumé des principaux incidents.

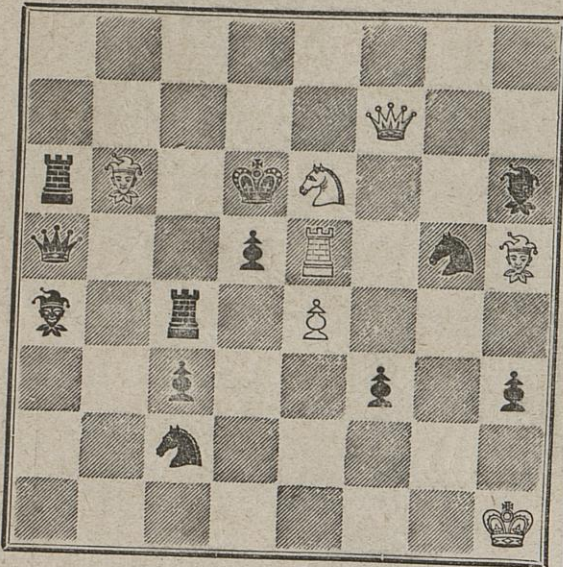
(Dessin à la plume de M. Ferdinandus.)

LES EXPANSIENS A PARIS. — Cérémonie du baptême dans le temple protestant de la rue de Lille. — (D'après nature, par M. Miranda.)

ÉCHECS

PROBLÈME N° 600

COMPOSÉ PAR M. GEO. E. CARPENTER



Les Blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 598.

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| 1. D 1 C | 1. D pr. D (A) |
| 2. P 4 D, échec | 2. P pr. P en passant |
| 3. C 2 D | 3. C pr. C (1) |
| 4. C 4 T | 4. ad libitum |
| 5. C 6 C, échec, et mat. | |

(1)

- | | |
|-------------------------|------------|
| 4. C pr. C, échec | 3. P pr. C |
| 5. F 3 R, échec et mat. | 4. R 5 F |

(A)

1. P pr. C

2. D 1 T échec, et mat au 5^e coup par D 6 FR
Les autres défenses, telles que D 5 D ou P 6 TD qui entraînent, la première D 1 R, la seconde D pr. D, ne nécessitent qu'un nombre de coups inférieur.

Solutions justes : MM. L. de Croze; le café du Balcon, à Béziers; F. Signoud; le café Central à Péronne.

Autres solutions justes du problème n° 597 : MM. Massé et Royer, capitaines au 1^{er} de ligne; Gaudel, capitaine au 16^e dragons; E. Guillerminet; le cercle de la Marine, à Indret; le cercle agricole de Saint-Germain-Lembron; J. L. G., à la Chauvinière.

Problème syllabique du cavalier : Les habitués de l'Alcazar, à Bagnères-de-Bigorre.

PAUL JOURNOUD.

POUR NOS LECTRICES

Rien n'est plus recommandable comme costume de saison que le véritable cachemire de l'Inde. Ce beau et bon tissu, récompensé d'une médaille d'or, se recommande surtout par sa souplesse et sa beauté de laine. Il est pure laine, et toutes ses nuances, même les plus claires, en sont excellentes et garanties même au bord de la mer.

M. Le Houssel possède depuis cinq ans le seul dépôt en Europe du véritable cachemire de l'Inde.

Pour éviter toute contrefaçon (malheureusement elles sont nombreuses, et les dames y sont souvent trompées), il faut s'adresser directement à M. Le Houssel, rue Auber, 1, Paris, ou exiger la lisière chinée à jour, marque spéciale de fabrique indiquant la provenance directe.

Encore un mot. C'est avec le cachemire de l'Inde que l'on peut composer les plus jolis costumes de printemps et d'été.

Nos lectrices de la province et de l'étranger feront bien de demander à M. Le Houssel sa nouvelle collection d'échantillons contenant une grande quantité de nuances nouvelles et choisies.

La teinturerie Européenne, 26, boulevard Poissonnière, est toujours la maison qui sait donner à toutes les robes de soie le brillant et la souplesse du neuf. Pour deuil, les robes et costumes de drap, cachemire, etc., avec garnitures de toutes sortes, sont teints tout faits avec la même perfection que s'ils étaient décousus. Teinture fine pour ameublements. Expéd. par toute l'Europe.

EAU d'OREZZA, contre anémie, chlorose, gastralgies, etc. — Consulter les Médecins.

CACHEMIRE DE L'INDE par Robes, seul dépôt en Europe, l'Union des Indes, 1, r. Auber.

Saison d'Été 1876

MAISON

DE LA

BELLE
JARDINIÈRE

2, rue du Pont-Neuf, à Paris

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET POUR ENFANTS
et tout ce qui concerne l'habillement de l'homme

Pour répondre à des demandes chaque jour plus nombreuses, les propriétaires de la Maison de la Belle Jardinière se sont assurés le concours de tailleurs spéciaux pour Vêtements

D'AMAZONES

qu'ils offrent à des conditions de prix tout à fait EXCEPTIONNELLES

VÊTEMENTS POUR LIVRÉES

Envoi sur demande, en province, d'échantillons avec gravures de Modes et indications nécessaires pour prendre soi-même les mesures.

Expédition (contre remboursement) franco au-dessus de 25 francs dans toute la France et l'Alsace-Lorraine.

SUCCURSALES :

LYON, MARSEILLE, NANTES et ANGERS

et à Paris

au coin des rues de CLICHY et D'AMSTERDAM.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MOBILIER

(Société anonyme au capital de 80 millions)

ÉMISSION

de 228,746 Obligations de 120 Francs

RAPPORTANT 6 FRANCS PAR AN
ET REMBOURSABLES AU PAIR EN 10 ANS, PAR TIRAGES AU SORT
A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 1877

I. — SOUSCRIPTION

Le Crédit Mobilier met en souscription publique 95,000 obligations, soit un nombre égal aux obligations 3 0/0 de la C^{ie} Immobilière qu'il possède ou dont il a la disposition.

Le prix d'émission est de 110 Francs

(Jouissance du 1^{er} janvier 1876)

Payables { 25 francs en souscrivant,
35 francs à la répartition,
50 francs le 1^{er} juin 1876, avec faculté d'escompte à 5 0/0.

II. — ÉCHANGE

Le solde, soit 133,746 obligations, est mis à la disposition exclusive des porteurs des 133,746 obligations 3 0/0 de la C^{ie} Immobilière qui sont en circulation dans le public.

Échange titre contre titre et sans soulté.

EXPOSÉ

Les obligations sont offertes en échange et pour l'achat des droits des 228,746 obligations 3 0/0 de la Compagnie immobilière en liquidation. — Elles sont destinées à remplacer par un titre nouveau, jouissant d'un intérêt fixe et d'un remboursement déterminé, les anciennes obligations de la C^{ie} Immobilière, qui n'ont rien reçu, ni comme intérêt ni comme capital, depuis le 1^{er} juillet 1870, et qui sont soumises à tout l'aléa de la liquidation.

GARANTIES

Chaque obligation nouvelle est garantie, comme intérêt et remboursement :

- 1^o Par l'actif total du Crédit Mobilier;
- 2^o Par le dépôt, avec affectation spéciale au Comptoir

d'Escompte de Paris, d'une obligation 3 0/0 correspondante de la C^{ie} Immobilière.

Les répartitions provenant de la liquidation de la C^{ie} Immobilière, sous déduction des 6 francs d'intérêt payés, seront intégralement consacrées à l'amortissement des titres. En cas d'insuffisance de ces répartitions, le Crédit Mobilier s'engage à achever l'amortissement, de ses propres deniers, à la fin de la 10^e année, soit le 2 janvier 1886, au plus tard.

Chaque obligation nouvelle porte la signature d'un délégué du Comptoir d'Escompte de Paris, constatant le dépôt d'une obligation 3 0/0 correspondante de la Compagnie Immobilière.

La Souscription et l'Échange auront lieu
A LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MOBILIER
15, place Vendôme, à Paris
Les Mercredi 19 et Jeudi 20 Avril 1876

L'admission à la cote sera demandée immédiatement après la répartition.

On peut, dès à présent, envoyer par correspondance le montant des souscriptions et les anciennes Obligations 3 0/0 de la Compagnie Immobilière à échanger.

4 FR.
PAR
AN

TREIZIÈME ANNÉE

4 FR.
PAR
AN

LE

MONITEUR

DES

TIRAGES FINANCIERS

PROPRIÉTÉ DU CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

au Capital de 3 000 000 de fr.

Paraît tous les Jeudis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :

Causerie financière. — Bilans des Institutions de crédit. — Recettes des Chemins de fer. — Chronique des valeurs. — Tableau et prix des coupons échus. — Comptes rendus des Assemblées d'actionnaires. — Cours des valeurs cotées et non cotées. — Listes des tirages autorisés. — Bourses de Paris, Lille, Lyon et Marseille.

PRIME GRATUITE

OFFERTE A TOUT ABBONNÉ NOUVEAU

LE

CALENDRIER-MANUEL
DU CAPITALISTE

pour 1876

VOLUME TRÈS-COMPLÉT ÉDITÉ AVEC LUXE,
CONTENANT :

Des renseignements détaillés sur la situation de toutes les valeurs, — les plus hauts cours et les plus bas cours cotés en 1875, l'époque de chaque tirage, — le revenu des dernières années — l'échéance des coupons, — le taux et la période de l'amortissement, — l'historique, les prospectus complets de toutes les valeurs à lots autorisées, etc.

ON S'ABONNE

Pour 4 fr. par an

AU

MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

104, rue de Richelieu, Paris.

On peut envoyer mandat-poste ou timbres-poste

PIANOS et ORGUES DE TOUS FACTEURS CRÉDIT
3 ANS de
Chez SCHACK, 53, rue Caumartin. Envoi en province.

NEUFALINE nettoie gants, étoffe, chapeaux d'hommes. 1 gr. flac. avec inst., 1 fr. 25. Chez les pharmaciens et principaux détaillants, qui procureront au même prix. Vente en gros, 7, rue de Jouy, Paris.

EAU GAULOISE

A BASE DE GLYCÉRINE ET D'ARNICA
Pour l'Hygiène et la RECOLORATION des Cheveux et de la Barbe
Entrepôt Général à Paris, 4, RUE DE PROVENCE, Paris.

AUX VIEUX GOBELINS

TAPISSERIES ANCIENNES, RÉPARATIONS, 27, rue Laffitte.

En vente à la librairie du MONITEUR UNIVERSEL 43, quai Voltaire, 43

AGENDA PHOTOGRAPHIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. LÉON VIDAL

PREMIÈRE ANNÉE 1876

Un joli volume sur papier teinté, élégamment relié en carnet et doré sur tranches

Entre autres renseignements, cet AGENDA contient : Résumé des opérations constituant actuellement l'ensemble des procédés négatifs et positifs. — Photochromie. — Hélio-chromie. — Colorimétrie. — Résumé des progrès de la photographie en 1875. — Récompenses accordées dans les diverses expositions. — Brevets français et anglais relatifs à la photographie. — Prix et concours. — Petit dictionnaire des termes usités en photographie. — Actinométrie. — Tableau des corps simples. — Points de fusion et d'ébullition des diverses substances. — Conversion des degrés du baromètre et du thermomètre. — Tableaux de comparaison des thermomètres, des monnaies, des mesures. — Epreuves au charbon, gillotipie, photochromie, etc.

Prix : 6 francs (rendu franco)

Adresser les demandes à l'Administration du Moniteur universel, 43, quai Voltaire, à Paris.

CEINTURE contre le mal de mer. CEINTURE de sauvetage. CEINTURE pour monter à cheval. CEINTURE pour soutenir l'abdomen. CHARBONNIER, fab^r, r. St-Honoré, 376. Assomption.

DIABÈTE Sucré P. GARNIER, chim., à Noyon (Oise). Guérison sur lui-même et nombreux succès. Anti-diabétique, dont l'usage entrave complètement la formation du sucre dans l'économie. Notice 1 franc.

LES MODES DU PRINTEMPS

Nous signalons à toutes nos lectrices, femmes du monde, couturières, modistes, etc., le numéro de la REVUE DE LA MODE du 9 avril, qui donne en supplément, outre la planche de modés coloriées, une grande planche de confections et costumes de printemps et une grande planche de patrons. — On trouvera, dans ce numéro, des costumes d'enfants, des ouvrages à l'aiguille, des bonnets, des coiffures, seize confections et costumes de printemps, neuf chapeaux de printemps et les patrons en grandeur naturelle de neuf costumes et confections d'un style entièrement nouveau. Ce numéro avec ses suppléments sera envoyé immédiatement et franco, par la poste, à toutes celles de nos lectrices qui adresseront soixante-quinze centimes en timbres-poste au Directeur de la REVUE DE LA MODE, 43, quai Voltaire, à Paris.

Pâte Codéine Zed Méd^e Expos. Paris 1875. Le sirop et la pâte du Dr Zed sont infailibles contre les irritations de poitrine, bronchites, etc.

PÂTE ÉPILATOIRE Enlève radicalement tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Pr. : 10 fr. — EAU DUSSEY, recoloré en cinq jours, sans teinture, les cheveux blancs et la barbe. Réussite certaine. Innocuité absolue. Prix : 5 fr. — M^{me} DUSSEY, parfum, spéciale, 1, rue Jean-Jacques-Rousseau, au 1^{er}, Paris.

Advertisement for Crespin Aîné sewing machines, featuring illustrations of the machines and text describing their quality and availability.

ANNONCES

DE MM. LES OFFICIERS MINISTÉRIELS

GRANDE PROPRIÉTÉ avec VIVES et VUE SPLENDIDE, à JUVISY-SUR-ORGE (S.-et-O.), lignes de Lyon et d'Orléans (50 trains par jour). S'adr. à Paris, à M. Vallienne, 17 de bronzes, 13, r. St-Anastase, et à Me Jozos, not., boul. St-Denis, 9.

HOTEL AVEC JARDIN RUE BOUDREAU, 7 Près le NOUVEL OPERA A VENDRE, sur licitation, même sur une enchère, en la ch. des notaires de Paris, le mardi 25 avril 1876. Cont. : 3,516 mèt. — Mise à prix : 1,400,000 fr. S'adr. aux notaires Me SEGOND, rue Laffitte, 7, dépositaire de l'enchère, et Me PERSIL, rue Pasquier, 31, — qui délivreront les permis de visiter.

CHATEAU DE BOURDONNÉ Con de Houdan, (S.-et-O.), ligne de l'Ouest, gare de Montparnasse, St-de-Houdan. — Parc clos, Rivière, Terres labourables, Prés et Bois. — Cont. : 15 hect. — M. à pr. : 80,000 fr. Le mobilier devra être pris pour 20,000 fr. en sus. A ADJUGER, même sur une enchère, en la ch. des notaires de Paris, le mardi 2 mai 1876. S'adr. aux not. : Me Quoniam, à Houdan, et Me BAZIN, à Paris, rue Menars, 8, dépositaire de l'enchère.

ADJON, sur une ench., en la ch. des not. de Paris, le 25 avril 1876, d'une MAISON DE CAMPAGNE A DRAVELL (S.-et-O.), Gite-Rue, 29, st. du ch. de fer de Paris à Corbeil, à 30 m. de Paris. Contenance : 10,580 m. — Mise à prix : 65,000 fr. S'adr. à Me LEFEBVRE, r. Tronchet 34. dépositaire de l'enchère; Me Demonts, pl. de la Concorde, 8, notaires à Paris; et à Me Marcheix, not. à Villeneuve-St-Georges.

BELLE MAISON CLERMONT DE CAMPAGNE près CLERMONT (OISE) en parfait état, avec jardin et parc, contenant 6 hect. A VENDRE A L'AMIABLE S'adr. à Me LAVOIGNAT, not. à Paris, r. Auber, 5.

ADJON, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le 25 avril 1876, DE DEUX GRANDS TERRAINS AVEUE D'EYLAU et RUE COPERNIC, 12. Cont. totale, 10,265 m. — Mise à prix : 300,000 fr. S'adr. à Me MAHOT DELAQUERANTONNAIS, n. r. la Paix, 5.

G^d HOTEL à Paris rue ROYALE-S^t-HONORÉ A VENDRE A L'AMIABLE S'adr. à Me LAVOIGNAT, notaire à Paris, r. Auber, 5.

MAISON A PARIS RUE DE RIVOLI, 496 A ADJUGER, sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 9 mai 1876. Revenu : 25,760 fr. — Mise à prix : 340,000 fr. S'adr. à Me GODET, notaire, r. des Petites-Ecuries, 49.

MAISON A PARIS QUAI DU LOUVRE, 28 A VENDRE, sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 2 mai 1876. Rev. env. : 21,650 fr. — Mise à prix : 275,000 fr. S'adr. à Me DESCHARS, not., r. G^le-St-Germ., 9.

A ADJUGER, même sur une enchère, en la ch. des notaires de Paris, le 30 mai 1876, à midi, LA TERRE DE FONTENAILLES-LES-BOULEAUX, Canton de Mormant (Seine-et-Marne). — Château, parc, terres, bois, étangs. — 325 h. Seul tenant. Chasse exceptionnelle. — Mise à prix : 500,000 fr. S'adr. à Me DÉVES, notaire à Paris, rue Laffitte, 3.

Étude de Me CASTAGNET, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87. VENTE, au Palais de Justice, le 22 avril 1876, de : 1^o MAISON A PARIS rue des Francs-Bourgeois, 26 (ancien 10). Mise à prix : 250,000 fr. 2^o MAISON A PARIS rue Barbette, n^o 3. Mise à prix : 80,000 fr.

S'adresser : audit Me Castagnet, et à Mes Chain, Poinot et Bertinot jeune, avoués, et à Me Durant, notaire à Paris.

MAISON DE PRODUIT A PARIS, r. de MAUBEUGE, n^o 71, A VENDRE, même s. une ench., en la ch. des notaires de Paris, le mardi 2 mai 1876, à midi. Revenu brut : 19,500 fr. — Mise à prix : 150,000 fr. Me MAHOT DELAQUERANTONNAIS, not., r. de la Paix, 5.

TERRAIN A BATIR PARIS LA RUE DE L'ODRUC, 46, A ADJUGER, même sur une enchère, en la chambre des not. de Paris, le 23 mai 1876. Cont. : 1,103 mèt. — Facilités de paiement. Mise à prix : 25,000 fr. S'adr. à Me LAVOIGNAT, notaire, rue Auber, 5.

ADJON, même s. une ench., en la ch. des not. de Paris, le mardi 16 mai 1876, à midi, en 2 lots, de Forest, communes de Chaumes de la FERME et Ouer-le-Voulgis, arrondissement de Melun. — Contenance : 98 h. 41 a 70 c. — Revenu net évalué : 7,465 fr. — Magnifique chasse affermée jusqu'au 1^{er} avril 1877. — Mise à prix : 130,000 fr.

2^o BATIMENTS du MOULIN DE THIOU et 2 des h. 90 a. 76 c. de terre, pré et pâture, situés commune de Chaumes. — M. à pr. : 10,000 fr. — S'adr. s. l. lieux, à MM. Commun et Lefort, et à Paris, à Me BIESTA, not., r. Louis-le-Grand, 11.

Étude de Me LACOMME, avoué à Paris, rue Saint-Honoré, 350, successeur de M. Glandaz. VENTE, aux criées, le samedi 22 avril 1876,

1^o GRANDE MAISON A PARIS avenue d'Eylau, 15, et rue Lauriston. Mise à prix : 200,000 fr.

2^o GRANDE PROPRIÉTÉ à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, 50 et 52. Mise à prix : 200,000 fr.

3^o BEAU CHATEAU DE DORMANS avec son parc et dépendances, sis à Dormans, arrondissement d'Épernay (Marne). Mise à prix : 200,000 fr.

4^o MAISON sise à Perthes, arrondissement de Melun (Seine-et-Marne). Mise à prix : 4,000 fr. S'adresser : à Me Lacomme; à Me Postel-Dubois, rue Neuve-des-Petits-Champs, 35; à Me Aumont-Thiéville, notaire, boulevard Bonne-Nouvelle, 10 bis; à Me Lemaitre, notaire, rue de Rivoli, 64; à Me Millot, no aire à Dormans; à Me Dupla, notaire à Perthes; à M. Morin, administrateur judiciaire, 3, rue Hautefeuille.

LA VILLA DE SÈZE à BRÉVANNES, près la st. LAISSY-ST-LÉGER (S.-et-O.), comp. belle habitation neuve et dépend., parc, arbres séculaires, le tout clos de murs. — Cont. : 25,000 mèt. — A VENDRE, s. une ench., en la ch. des not. de Paris, le 23 mai 1876. — Mise à prix : 80,000 fr. — Me Gustave Mas, not. à Paris, rue de B. ndy, 38.

COLLECTION IMPORTANTE de M. le chevalier

ADOLPHE LIEBERMANN TABLEAUX MODERNES

VENTE Hôtel Drouot, salles nos 8 et 9, les lundi 8 et mardi 9 mai 1876, à deux heures.

Commissaire-priseur M. CHARLES PILLET, 10, r. Grange-Batelière; Expert M. DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte.

Avec le concours DE M. FRANCIS PETIT rue Saint-Georges, 7.

EXPOSITIONS PARTICULIÈRE le samedi 6 mai 1876. PUBLIQUE le dimanche 7 mai 1876. de une heure à cinq heures.

En vente à la librairie du MONITEUR UNIVERSEL 43, quai Voltaire, à Paris

HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE

DES DEUX PROCÈS

JEANNE DARCY

(Condamnation, 1431 — Réhabilitation, 1436)

D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES

PAR LÉON FABERT

1 vol. gr. in-4^o illustré de nombreuses et belles gravures.

Prix : 4 fr. 70; franco 2 fr.

Adresser les demandes à l'administrateur du Moniteur universel, 43, quai Voltaire, à Paris.

Plus de TÊTES CHAUVES! Découvert de REPOUSSE CERTAINE et ARRÊT des chutes à forfait. Env. gratis renseignements et preuves. On jugera. — MALLERON, 110, r. Rivoli, Paris.

PROPRIÉTÉ de campagne, dite CHATEAU HERBLAY Cont. 4 hect. — Terrasse domin. la Seine, à 35 m. de Paris. A VENDRE, sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le 9 mai 1876. — Jouissance le 1^{er} juin. Mise à prix : 130,000 fr. S'adr. à Me DELAUNAY, not., Chaussée d'Antin, 44.

ADJON, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le 25 avril 1876, 1^o MAISON A PARIS, MAZET, 5 4,400 m. env. — Rev. : 18,000 fr. — M. à pr. : 260,000 fr. 2^o MAISON CITE DU RETIRO, 3 entre les rues Boissy-d'Anglas et Faub. Saint-Honoré. Revenu : 15,000 fr. — Mise à prix : 210,000 fr. S'adr. à Me DESCHARS, n., r. Grenelle-St-Germain, 9.

MAISON A PARIS-AUTEUIL, rue d'Eranger, 29, à adjuger, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le 25 avril 1876. Revenu brut évalué 2,705 fr. — Mise à prix : 20,000 fr. S'adr. à Me MICHELEZ, not., r. St-Ferdinand, 10.

CHATEAU à SOISY-SOUS-ETIOLLES, près Corbeil. Grand parc, beaux ombrages, pièces d'eau, sources, jardin potager et clos. A vendre, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 2 mai 1876. Cont. : 17 hect. 14 a. — Mise à prix : 375,000 fr. On pourra traiter de gré à gré pour le mobilier. S'adr. à Me CORRARD, not., à Paris, r. Monsigny, 17.

ADJON, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le 2 mai 1876, de la

TERRE DE MARDILLY sise commune de Savigny, arr. de Sens (Yonne). Cont. : 375 hect. env. — Mise à prix : 500,000 fr. S'adr. aux not. : Me Robert, b. St-Denis, 24, et Me Mahot-Delaquerantonnais, r. de la Paix, 5, dép. de l'ench.

A VENDRE BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT sise à L'ISLE-ADAM

à une heure de Paris, ligne du Nord, huit trains par jour aller et retour, à quatre minutes de la gare du chemin de fer. Bureau de poste, bureau télégraphique.

GRANDE MAISON d'habitation au centre d'un parc admirablement dessiné et planté d'arbres les plus variés. Eaux vives, pièces d'eau, vivier, glacière. MAGNIFIQUE POTAGER. Serres, communs. Vues admirables sur la vallée de l'Oise; charmantes promenades aux environs.

Mise à prix : 240,000 fr. S'adresser pour tous renseignements à M. Abé Yon, 13, quai Voltaire, Paris.



BEAUX-ARTS. — La Sirène. — Groupe de M. Aubé (Salon de 1875). — Dessin de M. Bocourt.



La médaille commémorative des travaux de la commission du mètre. (Modèle de M. J.-C. Chaplain.) Dessin de M. Bocourt.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Trente ans d'un invariable succès, en combattant sans médecine ni frais les dyspepsies, gastrites, gastralgies, palpitations, nausées, vomissements, constipation, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, foie, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de M^{me} la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc.

Cure n° 63,811

M. le curé A. Brunelière, d'une dyspepsie de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure n° 62,476

Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire).

Monsieur, — Dieu soit béni! la *Revalescière Du Barry* a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses.

J. COMPARET, curé.

Certificat n° 69,719

HYDROPIQUE. — Trois personnes en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, elle les arrête à la minute; pour les maux d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 376 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET C^o, 26, place Vendôme, Paris.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Dès maintenant les coupons turcs sont payés, moitié papier, moitié argent.

Ont deviné le dernier rébus : MM. Louis de Croze, à Marseille; Léonard, à Paris; le Cercle philologique de Sarlat; Frédéric Bradley, à Paris; un habitué du café du Divan, à Périgueux.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ.

PARIS. — IMPRIMERIE A. BOURDILLIAT, 13, QUAI VOLTAIRE.

Voir le problème d'échecs et les solutions à la page 254.